

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
Compte-Rendu du Conseil Municipal du jeudi 12 juin à 18h30 dans la Salle du Conseil
Sur convocation en date du 08 juin 2025

Présents :

Madame Catherine SARRAZIN

Messieurs Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGEO, Ludovic ERABLE, Fabrice GUILLOT

Absents : Gillian BROOME, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAUX, Thomas TAVERNIER

Secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2025
- 2) Délibération : Recomposition du Conseil Communautaire en vue du renouvellement général de mars 2026
- 3) Délibération : Autorisation à Monsieur le Maire d'engager les démarches d'acquisition des terrains dits de « L'Etang »
- 4) Délibération : Désignation du Coordonnateur Communal – Recensement 2026
- 5) Soirée du 15 août 2025 Nocturne en Vals de Saintonge – Food Trucks – Réunion de préparation
- 6) Présentation vols immersifs – Drone et visites guidées par la CDC
- 7) Opération TOTEM de la CDC
- 8) Point sur les travaux d'aménagement de voirie réalisés en « régie »
- 9) Point sur les travaux d'entretien du Patrimoine et de voirie réalisés par les entreprises
- 10) Recrutement agent accueil Point Info Tourisme – Visites guidées pour la période du 1^{er} juillet au 31 août
- 11) Date prévue de publication du dernier bulletin municipal de la mandature « P'tit Taillebourgeois »

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Il est fait appel à un conseiller pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Philippe GANTHY est nommé secrétaire de séance.

1) **Approbation du compte-rendu**

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la réunion du 10 avril 2025. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) **Délibération : Recomposition du Conseil Communautaire en vue du renouvellement général de mars 2026**

Le renouvellement général des conseils municipaux prévus en mars 2026 entraîne la nécessité de procéder à la recomposition de l'organe délibérant de Vals de Saintonge Communauté.

Monsieur le Maire explique que les membres du Conseil Municipal doivent donner leur avis sur la question suivante :

Préférez-vous étudier la possibilité de conclure un accord local pour la répartition des sièges du conseil communautaire en vue du renouvellement de mars 2026, ou considérez-vous que la répartition résultant de l'application des règles de droit commun telle que présentée dans le tableau de Vals de Saintonge Communauté vous convient ?

Monsieur le Maire présente le tableau de répartition des sièges du Conseil Communautaire.

Après discussion et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident

- Application des dispositions de droit commun

Vote : Tous POUR APPLICATION DES DISPOSITIONS DE DROIT COMMUN

3) Délibération : Autorisation à Monsieur le Maire d'engager les démarches d'acquisition des terrains dits de « L'Etang »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune est candidate à l'achat des terrains dits de « L'Etang ».

Dans le cadre de cette vente, Monsieur le Maire sollicite les élus membres du Conseil Municipal afin que l'autorisation d'entamer les démarches lui soit donnée.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Vote du Conseil : Tous POUR

4) Délibération : Désignation du coordonnateur communal -Recensement 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le recensement de la population de la Commune va avoir lieu en 2026.

L'enquête se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il a rendez-vous avec les services de la Poste afin d'évaluer le coût proposé pour la délégation de cette mission uniquement pour les agents recenseurs.

A cet effet, et afin de préparer cette enquête, des opérations doivent être accomplies dès maintenant.

Il convient de nommer le coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population.

Monsieur le Maire propose :

- Mme Katia ROUET pour le poste de coordonnateur communal.

Vote : Tous POUR

5) Soirée du 15 août – Nocturne en Vals de Saintonge – Food Trucks – Réunion de préparation

Monsieur le Maire présente le livret des nocturnes en Vals de Saintonge. Les artistes retenus sont « Transbal Express ».

La municipalité doit mettre à disposition des matériels et organiser un certain nombre de choses :

- Les connexions électriques, la scène, la gestion des déchets, le parking, l'accueil des artistes, la sécurité, le comptage des spectateurs, un pot de fin de soirée, etc.

Deux Food-trucks ont confirmé leur présence (Le Jam, Fish and Chips et La Crêpe Beneuze). Un troisième Food-truck va être sollicité.

La buvette sera assurée par l'association des Parents d'Elèves de Taillebourg-Annepont.

Monsieur le Maire souhaite organiser une réunion de préparation afin d'expliquer à tous les participants, les modalités d'organisation de la soirée (CYCLAD, Parents d'Elèves, Pointage accueil,).

La volonté de la CdC, impliquée à 90% dans le budget, est que la commune organise un pot offert à tous les spectateurs.

La décision est prise de ne pas proposer d'alcool à ce pot de fin de soirée.

Date prévisionnelle de la réunion de mise au point de l'événement : Jeudi 26 juin à 18h30.

6) Présentation vols immersifs – Drone et visites guidées par la CDC

Monsieur le Maire présente le partenariat entre la CDC et la Commune de Taillebourg concernant le Tourisme en Vals de Saintonge, géré maintenant par l'organisme « Charentes Tourisme ».

Des visites guidées vont être organisées durant l'été sur la Commune (10-07, 17-07-07 et 07-08).

Des vols immersifs seront également organisés par la CDC (10-07 et 07-08 le matin) : découverte en vol immersif de la Commune et de la Vallée de la Charente.

7) Opération TOTEM de la CDC

En réunion ce Mardi à la Cdc pour le vote de l'APD de la "route des Totems", le maire transmet la dernière version votée. Les avis sont partagés sur les projets rendus (Totem Taillebourg page 24), mais depuis maintenant les quelques années que le Maire suit le dossier, le plus important est que Taillebourg soit dans la sélection des 12 sites qui bénéficieront d'un "totem" en lien direct avec les 11 autres et "Charentes Tourisme", sur ce qui s'appelle maintenant "la route des totems". Un véritable "Office de tourisme " à domicile !

Monsieur le Maire présente le TOTEM qui a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le TOTEM de Taillebourg sera installé en 2026. Un projet de revégétalisation de l'emplacement est en réflexion, compte-tenu que la place ne sera plus à mettre à disposition des parents

8) Point sur les travaux d'aménagement et de voirie réalisés en « régie »

Monsieur le Maire fait le point des travaux qui ont été effectués par les agents et les élus de la Commune.

Du 02 au 06 Juin, une pelle à roues de 9 tonnes a été louée par la commune, les travaux suivants ont été effectués :

- L'engin arrive lundi en fin de matinée, les travaux commencent par la recherche de la buse d'exutoire d'eau pluviale de la rue de maison neuve qui passe dans le terrain municipal derrière la pharmacie, futurs travaux d'aménagement de la rue vers la nouvelle école),
- Le camion est chargé en sable et calcaire préalablement déposés par des livraisons sur le terrain communal,
- Préparation de la plate-forme de réception de la bâche de défense-incendie, suite à son enlèvement de la zone école
- Mise en place d'un poteau de support caméra à l'entrée de la future l'école
- Allongement de la plate-forme poubelles aux Renaudins
- Remise en état de la plate-forme poubelles à la Vergne et curage d'un fossé d'évacuation d'eau pluviale
- Création du cheminement PMR vers les balustrades du Château pour la création d'un point de vue « Handicap » sur la Charente. Terre végétale placée dans certains trous du Parc
- Transfert du trébuchet dans la cour Marie de Valois
- Tranchée de 40 m derrière les anciens locaux du Foot pour le raccordement électrique sur le réseau de l'antenne TDF (sable en fond de tranchée + filet avertisseur) en compagnie de notre électricien
- L'évacuation des effondrements du 14 rue de la gare positionnés sur le domaine public
- Curage du fossé et dégagement de la buse route du Péré entre la source et le lavoir
- Mise en place d'une butte de terre sous le camping-car Park pour interdire l'accès aux « gens du voyage »

12 actions dans la semaine au minima de 750 € l'intervention : 9000 €

Coût de 2 agents la semaine : 1500 €

Location de la pelle : 2000 €

Gas-oil : 100€

Economie pour la commune : **5400 €**

9) Point sur les travaux d'entretien des bâtiments, du Patrimoine et de la voirie réalisés par les entreprises

Hormis la continuité des travaux de l'école :

- l'entreprise BTPS est en chantier sur le pont de la Brossardière avec une mise en service vers la fin Juin
- l'entreprise Masseteau a commencé et fini le chantier de confortement du rempart au droit de l'arrière des salles voûtées, au-dessus des jardins de la rue Aliénor (échafaudage de 12 m de haut)
- l'électricien installe le branchement pour éclairage du parking Foot en attendant le raccordement ENEDIS
- le plombier a créé et posé une pièce de Zinc sur le toit concernant la fuite d'eau pluviale dans la salle des fêtes au niveau du mur de la petite salle en renforcement.

10) Recrutement Agent Accueil Point Info Tourisme – Visites guidées pour la période du 1^{er} juillet au 31 août

Le maire sollicite le conseil pour qu'à l'occasion de ce dernier été (juillet-août) de cette mandature, une personne tienne un accueil et "point info-tourisme" !

La mission serait :

- accueil du public
- point info-tourisme, distribution prospectus,
- p'tit musée ouvert au public,
- aide à la visite,
- réservation des activités à billetterie,
- soutien aux manifestations (spectacles-animations-bal du 15 août).

Monsieur le Maire demande donc le recrutement d'un agent sur une base de 5 h par jour, sur 2 mois.

Monsieur Ganthy propose que l'embauche soit faite par l'association des Baladins et que la Mairie subventionne à titre exceptionnel.

Monsieur le Maire indique que ce n'est pas possible car le poste n'est pas uniquement dévolu aux Baladins, qu'un prorata d'activités partagées est difficilement calculable et que le « montage » administratif est incertain (dixit secrétariat).

Le poste peut s'intégrer au tableau actuel dans le cadre du poste de secrétaire vaquant.

Le conseil est d'accord sur l'idée d'un recrutement au sein de notre commune.

11) Date prévue de publication du dernier bulletin municipal de la mandature « P'tit Taillebourgeois »

Monsieur le Maire indique que le prochain et dernier bulletin municipal de la mandature pourrait paraître courant juillet.

FIN DU CONSEIL : 20h15